



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dépendance

Question écrite n° 36324

## Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les propositions exprimées dans le rapport de l'IGAS relatif à « la mise en œuvre des projets pilotes ». L'accent est mis sur la nécessité de développer, mieux articuler et rapprocher les dispositifs de programme de retour à domicile (PRADO) de la caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et d'allocation de retour à domicile après hospitalisation (ARDH) de la caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés (CNAVTS) afin d'optimiser les moyens consacrés à la sortie d'hospitalisation et de couvrir l'ensemble de la population concernée. Il la remercie de bien vouloir faire parvenir son avis à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Denis Jacquat](#)

**Circonscription :** Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36324

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** Personnes âgées et autonomie

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 août 2013](#), page 8943

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)